
Renvoi au comité militaire de la pétition de la société populaire de Tonnerre qui demande un décret pour faire transporter aux fonderies nationales tous les cuivres des églises, en annexe de la séance du 27 brumaire an II (17 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité militaire de la pétition de la société populaire de Tonnerre qui demande un décret pour faire transporter aux fonderies nationales tous les cuivres des églises, en annexe de la séance du 27 brumaire an II (17 novembre 1793).
In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 399;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40691_t1_0399_0000_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40691_t1_0399_0000_2)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

VI.

LA SOCIÉTÉ POPULAIRE DE TONNERRE DEMANDE QU'UN DÉCRET ENJOIGNE AUX CORPS ADMINISTRATIFS DE FAIRE TRANSPORTER AUX FONDERIES NATIONALES TOUS LES CUIVRES DES ÉGLISES (1).

COMPTE RENDU du *Mercur universel*. (2)

La Société populaire de Tonnerre demande qu'un décret enjoigne à tous les corps administratifs de faire transporter, sous le délai de 8 jours, aux fonderies nationales, tous les cuivres des églises.

Renvoyé au comité militaire.

VII.

LA CONVENTION RENVOIE AU COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE DES PAPIERS TROUVÉS SUR LE NOMMÉ PILLOT, QUI VIENT D'ÊTRE EXÉCUTÉ (3).

COMPTE RENDU des *Annales patriotiques et littéraires* (4).

On a trouvé sur le nommé Pilot, qui vient d'être exécuté, des papiers qui prouvent qu'il avait une grande correspondance avec les ennemis de l'intérieur.

Ces papiers sont envoyés au comité de sûreté générale, comme devant procurer des renseignements précieux.

VIII.

PÉTITION DES CITOYENS DE VERNON (5).

COMPTE RENDU du *Mercur universel* (6).

Des citoyens de Vernon se plaignent de ce que, malgré un décret, le rassemblement des jeunes gens du département de l'Eure se forme à Evreux. Ils demandent qu'il soit fait à Vernon.

Renvoyé au comité de la guerre.

(1) La pétition de la commune de Tonnerre n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 27 brumaire an II mais il y est fait allusion dans les comptes rendus de cette séance publiés par le *Mercur universel* et par les *Annales patriotiques et littéraires*.

(2) *Mercur universel* [28 brumaire an II (lundi 18 novembre 1793), p. 284, col. 1].

(3) La découverte de ces papiers n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 27 brumaire an II; mais il y est fait allusion dans le compte rendu de cette séance publié par les *Annales patriotiques et littéraires*.

(4) *Annales patriotiques et littéraires* [n° 321 du 28 brumaire an II (lundi 18 novembre 1793), p. 1487, col. 1].

(5) La pétition des citoyens de Vernon n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 27 brumaire an II; mais il y est fait allusion dans le compte rendu de cette séance publié par le *Mercur universel*.

(6) *Mercur universel* [28 brumaire an II (lundi 18 novembre 1793), p. 288, col. 1].

ANNEXE N° 1

A la séance de la Convention nationale du 27 brumaire an II (Dimanche, 17 novembre 1793).

RAPPORT FAIT A LA CONVENTION NATIONALE, AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC, PAR LE CITOYEN ROBESPIERRE (1), MEMBRE DE CE COMITÉ, SUR LA SITUATION POLITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE, LE 27 BRUMAIRE, L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE.

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (2).

Nous appelons aujourd'hui l'attention de la Convention nationale sur les plus grands intérêts de la patrie. Nous venons remettre sous vos yeux la situation de la République à l'égard des diverses puissances de la terre, et surtout à l'égard des peuples que la nature et la raison attachent à notre cause, mais que l'intrigue et la perfidie cherchent à ranger au nombre de nos ennemis.

Au sortir du chaos où les trahisons d'une cour criminelle, et le règne des factions avaient plongé le gouvernement, il faut que les législateurs du peuple français fixent les principes de leur politique envers les amis et les ennemis de la République; il faut qu'ils déploient aux yeux de l'univers le véritable caractère de la nation qu'ils ont la gloire de représenter. Il faut apprendre aux imbéciles qui l'ignorent, ou aux traîtres qui feignent d'en douter, que la République française existe; qu'il n'y a de précaire dans le monde que le triomphe du crime, et la durée du despotisme. Il faut que nos alliés se confient à notre sagesse et à notre fortune, autant que les tyrans armés contre nous redoutent notre courage et notre puissance.

La Révolution française a imprimé une secousse au monde. Les élans d'un grand peuple vers la liberté devaient déplaire aux rois qui l'entourent. Mais il y avait loin de cette disposition secrète, à la résolution périlleuse de déclarer la guerre au peuple français, et surtout à la ligue monstrueuse de tant de puissances essentiellement divisées d'intérêts.

Pour les réunir, il fallait la politique de deux cours dont l'influence dominait toutes les autres; pour les enhardir, il fallait l'alliance du roi même des Français, et les trahisons de toutes les

(1) Voy. ci-dessus, même séance, p. 377, le texte du discours de Robespierre, d'après le document imprimé par ordre de la Convention. Ainsi que nous l'avons annoncé, ce document présente de nombreuses variantes avec le *Moniteur*, surtout dans les deux passages relatifs à la situation de la France vis-à-vis des Cantons suisses et à la politique étrangère de la Russie. Il est probable que le *Moniteur* eut immédiatement en sa possession le texte lu par Robespierre à la Convention, puisqu'il le publia *in-extenso* dans son numéro du 30 brumaire, c'est-à-dire presque au lendemain de la séance du 27 brumaire, et il est vraisemblable que ce texte fut ensuite retouché par Robespierre lorsque la Convention eut décidé que son discours serait imprimé et envoyé aux Cantons suisses par des courriers extraordinaires. Nous avons cru devoir insérer ici le texte du *Moniteur*, afin que le lecteur puisse comparer les deux versions.

(2) *Moniteur universel* [n° 60 du 30 brumaire an II (mercredi 20 novembre 1793), p. 241].